



# BRIGNOLES - LIBERTE

Un Panel international  
organisé par l'INTA  
la ville de Brignoles

Brignoles, France  
16 - 21 octobre 2011



## Table des Matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
Présentation de l'INTA.....	4
Un Panel de l'INTA .....	4
Précautions de méthode .....	5
Remerciements.....	5
<b>Prologue</b> .....	<b>6</b>
<b>Les données : le territoire et ses projets</b> .....	<b>8</b>
Une unité politique qui se cherche pour éviter un éclatement futur.....	8
La vision à l'échelle de la Provence verte.....	8
Un territoire en manque de reconnaissance .....	8
Comment marquer le territoire ? .....	9
Le pré-projet Liberté.....	9
<b>Ce que le panel a entendu</b> .....	<b>11</b>
<b>Les réactions du Panel</b> .....	<b>12</b>
Une stratégie urbaine durable .....	12
Intégrer.....	12
Ouvrir et reconquérir l'espace public.....	12
Attirer .....	13
Conserver.....	13
Une approche différente de l'investissement d'un territoire solidaire et inclusif.....	14
Une invitation à la réflexion.....	14
Proposition de mise en œuvre.....	18
LA COLIBERATIVE en Provence.....	18
Qu'est la Colibérative en Provence?.....	19
Comment développer La Coliberative en Provence? .....	20
Avec qui pourrait travailler La Colibérative en Provence? .....	22
<b>Options d'aménagement</b> .....	<b>23</b>
Liberté et Brignoles .....	23
Une programmation plus ambitieuse .....	25
Des équipements qui investissent tout le centre ville.....	25
Le centre nouveau .....	26
Le programme d'aménagement .....	28
Maîtriser les enjeux soulevés par Liberté .....	29
Restituer au territoire les acteurs économiques innovants de demain.....	29
L'eau coule à nouveau en ville.....	30
Thématisation des espaces publics.....	30
L'accessibilité .....	31
Transport innovant.....	32
Les TIC pour aider à la promotion du tourisme urbain .....	32
Agenda 21 .....	33
<b>La mise en œuvre</b> .....	<b>34</b>
Piloter.....	34
Maîtriser les coûts .....	35
<b>Epilogue</b> .....	<b>36</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>37</b>
Les entretiens .....	37
Le Panel.....	39



# Introduction

## Présentation de l'INTA

L'INTA est une association internationale de décideurs et de praticiens publics et privés qui partagent connaissances, expériences et savoir-faire pour un développement urbain intégré. L'INTA rassemble plus de 4000 membres, associés et partenaires dans près de 100 pays, représentant décideurs et professionnels du champ urbain, aussi bien pouvoirs publics, collectivités territoriales, entreprises publiques et privées qu'associations professionnelles et Universités.

En France, son réseau de décideurs et de praticiens de l'urbain rassemble outre les pouvoirs publics, des collectivités locales et territoriales parmi lesquelles des villes nouvelles, des intercommunalités, mais aussi des organisations et entreprises publiques et privées et de nombreux praticiens de l'urbain. Sur le plan international, l'INTA compte des membres en Europe, et également en Afrique de l'ouest et du Nord, en Asie, en Amérique Latine et de façon plus diffuse en Amérique du Nord.

Commencé par les villes nouvelles, son domaine d'intervention s'étend maintenant à toutes les échelles territoriales et à tous les secteurs du développement urbain durable, notamment la régénération urbaine, le logement et l'habitat populaire, le transport et la mobilité, la gouvernance, les infrastructures et services innovants, le développement économique endogène, etc.

Supplantant l'approche sectorielle traditionnelle, qui ne permet pas d'assurer une véritable cohérence territoriale, plusieurs principes traversent toutes les activités de l'INTA, celui de la prise en compte globale des enjeux urbains, la vision stratégique et l'intégration des fonctions urbaines mises en œuvre par les acteurs public et privé.

L'INTA favorise l'échange international d'expériences notamment au travers de son congrès annuel, et d'un programme de formation professionnelle continue. L'INTA apporte son appui à la construction de stratégies de développement local au travers de ses missions d'aide aux élus et acteurs locaux dans la formulation de projets de développement urbain intégrés. En donnant la priorité au développement urbain contrôlé et équitable, l'INTA aide les décideurs et acteurs publics et privés et les professionnels de l'urbain à atteindre un équilibre entre maîtrise économique et amélioration des conditions sociales et prise en compte des contraintes environnementales.

Ses activités sont fondées sur le volontariat de ses membres et partenaires.

## Un Panel de l'INTA

L'INTA, à la demande de l'un de ses membres publics ou privés, réunit une équipe de praticiens internationaux, un Panel, appartenant à son réseau pour apporter leurs points de vue et aider à résoudre une difficulté rencontrée dans un programme ou un projet de développement urbain. Des panels INTA de ce type se sont tenus récemment en France, au Bénin, en Colombie et en Pologne, à Taiwan, ou encore au Japon.

La demande faite à l'INTA par la municipalité de Brignoles était de répondre à une série de questions en tenant compte des orientations arrêtées par les élus lors des phases de concertation :

- Comment créer une nouvelle centralité mixte en lien avec le centre ancien; comment améliorer les liaisons et réassocier le centre ancien et les nouveaux quartiers ?
- Quelle approche environnementale pour assurer la préservation du patrimoine tout en étant innovant en terme d'aménagement ?
- Quel caractère donner au projet pour relancer l'attractivité du territoire communal et intercommunal (services, économie, tourisme, identité du territoire) ?
- Comment repenser l'offre de services publics, vecteurs de citoyenneté et d'urbanité ?
- Quels autres équipements à vocation intercommunale pour asseoir la centralité brignolaise avec quelle programmation ?
- Quelle gouvernance de projet et quelles relations au sein de l'intercommunalité, avec les territoires limitrophes et avec les pôles d'attractivité régionaux ?
- Quels autres financements mobiliser ?

## Précautions de méthode

Il s'agit d'un travail partiel, limité dans le temps et dans l'acquisition des informations, fondé sur les impressions des membres du panel enrichies par la qualité et la sincérité des acteurs locaux rencontrés.

La démarche et la composition internationale du panel impliquent le rejet de toute forme d'acculturation, de transfert de modèles ou d'appropriation non voulue.

C'est un exercice de confrontation de certitudes autour d'une vision partagée débouchant sur une *grille de lecture* des conditions de réussite d'un projet de développement urbain qui fonde une vision de *prospectivité territoriale*.

Pour répondre à la commande de Brignoles le panel de l'INTA a donc privilégié une double démarche :

sortir du champ technique pour entrer dans l'espace démocratique du projet Liberté, i.e. favoriser une représentation citoyenne très en amont de la conception du projet urbain et de son évolution,

précipiter le passage vers l'élaboration par la confrontation avec des expériences concrètes étrangères.

## Remerciements

Le panel entend, en préliminaire de ce rapport, remercier tous ceux et celles qui les ont accueilli et ont bien voulu échanger et partager leurs visions du devenir de Brignoles et en premier lieu les élus. La liste des personnalités auditionnées est en annexe.

- Monsieur Claude GILARDO, maire de Brignoles, président du Comté de Provence
- Sylvie MASSIMI, 1<sup>ère</sup> adjointe, conseillère régionale
- L'équipe des élus
- Les services municipaux et tous ceux qui ont facilité l'accueil du panel

Les Maires de la CCCP :

- Jean-Louis ALENA, Carcès
- Romain DEBRAY, Entrecasteaux
- Hubert GARNIER, Chateaufort
- Régis GUILLEMETTE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Tourves
- Michaël LATZ, Correns
- Michèle ROATTINO, Le Val
- Bernard VAILLOT, Camps la Source
- Jean-Pierre VERAN, Cotignac, président des maires du Var
- André GUIOL, Néoules, président de l'intercommunalité du Val d'Issole

## Prologue

*Monsieur le Maire,*

*Vous avez une mission difficile !*

*Ecouter tous vos concitoyens dans leur diversité*

*Puis décider en sachant qu'il sera difficile de tous les satisfaire pleinement.*

*Vous savez comme moi que bien des décisions prises peuvent ne satisfaire que des minorités. Mais, c'est l'ensemble des décisions mises en cohérence par un projet, une vision globale qui répond à l'intérêt général.*

*Vous savez comme moi que vous êtes pris entre le rêve d'idéal et les contraintes politiques, financières, économiques, techniques et humaines.*

*Nous avons été très sensibles aux valeurs humaines que porte votre projet et qui fondent un choix de société. Car, avant d'être un dossier d'urbanisme, le Pôle **Liberté** est un dessein humain.*

*Comment le Pôle **Liberté** va-t-il construire de la cohésion sociale, faire société ?*

*Comment ce Pôle **Liberté**, lieu de rencontres et d'échanges va, en respectant les diversités sociales, d'âges et culturelles cultiver le sentiment d'appartenance à un même territoire, va convaincre que toutes les Brignolaises et tous les Brignolais peuvent partager un destin commun.*

*J'aurai une mention particulière pour les jeunes car ce sont eux qui vivront la ville que vous allez décider aujourd'hui. J'ai été frappé par ce qu'ils nous ont dit : « nous avons envie d'aimer Brignoles - nous avons envie que Brignoles nous aime ».*

*Mais, j'ai été tout autant ému, à l'écoute du message de vos vétérans qui nous ont parlé de l'histoire, du patrimoine, de l'âme de Brignoles. Ils l'ont dit avec des mots et des références que les moins de 20 ans ne peuvent pas comprendre.*

*Mais tous, jeunes et vétérans parlent de la même chose : **leur ville**.*

*Nous avons apprécié la richesse de la réflexion et l'engagement des acteurs de la ville sociale, économique et culturelle.*

*En créant le Pôle **Liberté**, vous avez posé un acte extraordinaire.*

*De la même audace que celui qu'ont accompli vos ancêtres en créant la place Caramy. Il est vrai que nous étions à l'époque révolutionnaire où tout était permis, où le vent frais entrainait par la fenêtre grande ouverte.*

*Vous avez la même audace en définissant aujourd'hui l'Agenda 21. Agenda 21 dans lequel nous devons intégrer le projet urbain et social.*

*Brignoles a été frappée en vol avec la fermeture des mines de bauxite. Depuis, vous résistez à la spirale infernale. Aujourd'hui, vous cassez cette spirale.*

*La qualité du projet Pôle **Liberté** tel que vous l'avez imaginé nous a invités, pour en prendre la juste mesure, à le dépasser pour lui donner toutes ses dimensions, son rayonnement dans un développement de la ville de Brignoles et des territoires qui l'entourent.*

*La richesse du patrimoine historique naturel et humain nous invite à respecter l'âme brignolaise tout en tournant le regard vers l'avenir.*

*Le statut de Brignoles dans la Provence Verte, avec ses atouts et potentialités nous a invités à réfléchir à son rayonnement et à ses complémentarités avec les villages environnants et des autres pôles de centralité : St Maximin, Barjols, Rocbaron etc..*

*Avant de passer à la présentation, aussi concrète que possible de nos propositions, permettez moi un dernier propos :*

*L'avenir de Brignoles est entre les mains de toutes les Brignolaises et tous les Brignolais. Sincèrement, soyez fiers de votre ville !*

*Tous les membres du panel ne connaissaient pas Brignoles, mais nous avons tous pris un immense plaisir à vous rencontrer.*

*Nous reviendrons donc !*



## Les données : le territoire et ses projets

### Une unité politique qui se cherche pour éviter un éclatement futur

La force du territoire c'est tout le territoire de l'agglomération, composé d'échelles emboîtées qui autorisent des circuits courts de production et de distribution :

- 5 millions d'habitants à 1 heure de déplacement en voiture
- 100 000 habitants dans la Provence verte
- 40 000 habitants dans le Comté de Provence
- 17 000 habitants dans Brignoles



### La vision à l'échelle de la Provence verte

Elle doit être portée par les élus de l'intercommunalité, préfiguration d'une structure d'agglomération engagée sur 3 axes prioritaires :

- devenir économique,
- équilibre territorial,
- développement durable

Brignoles, en tant que capitale du Centre Var joue le rôle de référent intercommunal, dans les réseaux de territoire. Elle héberge des administrations locales, communautaires, départementales et déconcentrées. La présence de l'hôpital est un point fort, malgré la fragilité de l'avenir de celui-ci. Le potentiel touristique et attractif, notamment si la venue d'un multiplexe se confirme, est certain.



### Un territoire en manque de reconnaissance

L'image du "produit" Brignoles montre qu'il n'y a pas de représentation unique forte.

Il est important de noter quelques éléments qui soulignent à la fois la difficulté actuelle à créer une image brignolaise en dehors du territoire communal et ses atouts indéniables :

- ville qui se tend à se fermer et se protéger,
- manque de continuité sociale, générationnelle, occupationnelle,...
- politique touristique avec des capacités d'accueil limitées,
- manque d'équipements culturels qui fixeraient les populations actives.

De l'autre côté des atouts forts :

- ville exempte des grandes solutions qui font les problèmes de la modernité,
- importance de la mémoire du quotidien, de la mémoire industrielle et historique des lieux,
- un patrimoine monumental et culturel qui remonte loin dans l'histoire.



## Comment marquer le territoire ?

La ville veut changer de statut au risque de se perdre. La qualité des projets déterminera son avenir et son positionnement dans la région.

Il s'agit pour les élus de résoudre plusieurs contradictions :

- une position géographiquement et historiquement centrale mais mal exploitée,
- retrouver une place au cœur du centre Var dans une perspective d'agglomération mais des réponses plutôt locales que celles d'un grand territoire,
- mettre en adéquation logements et activités,
- une population en expansion mais au caractère et aux besoins plus urbains que ceux de la population déjà installée,
- ne pas introduire de sentiments d'exclusion sociale dans la conception du projet Liberté
- des espaces centraux qui se "tiennent" au centre mais qui se délitent vers l'est et le sud-est – resserrer le maillage, remplir certains vides,
- exigence d'une centralité forte, englobante, mais revendication d'une centralité partagée – ne pas multiplier les centralités de quartiers; la taille de la ville ne le permet pas mais tendre plutôt vers une intensification du centre,
- remplir Liberté par une frontalité continue ou fabriquer du creux ? – conservation du vide ou conservation du bâti – concevoir une respiration urbaine, une porosité du site pour renforcer les interactions entre centre ville et quartiers anciens.

Les solutions sont à la fois dans la forme, dans la figure architecturale, et dans le site. **Liberté** est à la fois projet et lieu de conciliation de ces contradictions, point de départ de la réinvention de la ville sur elle-même; **Liberté** force à une unité de réflexion, à concevoir un projet d'ensemble qui installe de la qualité sur le site.

## Le pré-projet Liberté

Le Panel a pris en considération les études préalables sur le pôle **Liberté** et notamment le scénario esquissé en terme de programmation sur le site. Le Panel souhaite rappeler les éléments structurants de ce programme, ces derniers ayant guidé l'analyse faite par la suite.

### Cours Liberté

- Implantation de la voirie :
  - en alignement du front urbain cours Liberté,
  - en alignement du front urbain Est cours des Ursulines,
  - mise en place de la circulation orientée Nord-Sud.
- Requalification des pieds de façade, amélioration des continuités piétonnes.
- Libération de la voirie de tout stationnement.
- Création d'une esplanade en rive Est du cours **Liberté** et d'une promenade en rive Ouest.
- Création d'un parc et d'aménagements ludiques « Jardin Suau ».



Source: Citadia

### **Îlot Liberté**

- Démolition des corps de bâtiments.
- Création de logements.  
R+3 (environ 200 logements)

### **Îlot Ursulines / Hall des Expositions**

- Démolition des corps de bâtiments :  
Couvent caserne, équipement, hall des expositions.
- Implantation d'un équipement de type cinéma multiplexe :  
R+2,  
5 à 7 salles= 900 à 1200 sièges,  
Commerces et restauration à l'intérieur du complexe.
- Suppression du stationnement en surface et création d'un parking en sous-sol :  
parking souterrain sur 2 niveaux sous le bâtiment de 350 places.
- Programmation du Centre Culturel (au sein du bâti abritant le multiplex) :  
Salle de spectacle de 400 à 600 sièges.
- Implantation de la Maison des Arts et de la Danse.



## Les réactions du Panel

### Une stratégie urbaine durable

Dans un contexte marqué par un « encadrement serré » du pays Brignolais par des zones à fort potentiel de développement qui risquent de faire disparaître « par le milieu » le territoire Brignolais d'une part, et une croissance démographique importante d'autre part, l'objectif majeur du projet **Liberté** doit être de permettre d'élaborer une stratégie de développement de Brignoles pour :

#### Intégrer

Il s'agit ici de la question centrale de la cohésion sociale comme cœur et élément moteur du projet **Liberté** et plus globalement du développement de Brignoles et de son agglomération. La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation. **La cohésion sociale est un facteur clé pour créer une vision commune et reconstituer la confiance dans l'avenir.** L'enjeu est ici d'identifier la nature et l'intensité des relations sociales qui existent entre les membres d'une société ou d'un territoire et de renforcer ces liens par des actions dans tous les domaines du développement local (urbanisme, économie, social, culturel).

Brignoles regroupe des populations différentes qu'il faut maintenant pouvoir intégrer à la vie sociale locale. Les anciens Brignolais, les nouveaux arrivants, les populations à niveaux de revenus différents appartenant à des catégories sociales différentes, ou encore les populations jeunes (6200 élèves scolarisés à Brignoles) et moins jeunes. A l'évidence les auditions et l'observation révèlent qu'il y a aujourd'hui peu de dialogue et d'échange entre les différentes catégories qui composent la population Brignolaise.

Le projet **Liberté** doit donc être pensé d'abord comme une politique publique de cohésion sociale du territoire en mettant en place des actions urbanistiques, sociales, économiques et culturelles ayant pour vocation de faire se rencontrer habitants, de les faire échanger et dialoguer, de les faire participer ensemble à la vie de leur ville et de leur territoire. Ainsi les formes urbaines, les équipements et les activités doivent être pensés dans l'objectif d'intensifier la mise en relation de toutes ces catégories de populations pour non seulement construire (ou reconstruire) un nouveau morceau de ville mais aussi et surtout pour « faire société ».



Brignoles est une ville jeune où le dialogue entre les générations existe. Il faut savoir tirer parti du potentiel humain de la ville (sport, culture, (in)formation...); créer les conditions (créatives) pour les actifs de rester sur le territoire.

#### Ouvrir et reconquérir l'espace public

A l'intercommunalité (partenariats)

Aux piétons et aux vélos

La circulation et les accès

Stocker les véhicules et repenser la place de la voiture dans la ville

La nécessité de l'ouverture marque aussi le projet **Liberté**. Nécessité d'ouvrir le cours de la Liberté, de fluidifier la circulation, mais aussi d'ouvrir la ville aux piétons et aux vélos et d'ouvrir aussi le projet à l'intercommunalité.

Les équipements doivent être des équipements de ville centre (cinémas, salle de spectacle) où l'ensemble des habitants de l'agglomération pourront venir en accédant facilement au centre ville mais en repensant la place de la voiture dans la ville, en redonnant aux modes doux une place beaucoup plus importante. Pour cela se pose la question du stockage des véhicules avec des parkings de proximité (souterrain ou non) et des moyens d'accès et des liaisons avec l'hyper centre (vieille ville et **Liberté**)

### Attirer

L'identification des facteurs d'attractivité est un aspect important pour donner de l'ambition au projet.

Plusieurs aspects peuvent être mobilisés dans ce sens :

L'attractivité commerciale doit être envisagée à travers la recherche d'un équilibre entre le commerce de centre ville et celui des pôles commerciaux à proximité ? Un dialogue doit s'engager entre les acteurs concernés, les chambres consulaires et les acteurs publics pour mettre en place des plans de marchandisage attractifs et adaptés. L'équilibre entre **Liberté** et les rues commerciales existantes doit être étudié.

De même le développement de petites activités artisanales dans le cœur de la cité médiévale paraît être une option plus adaptée à la structure des locaux disponibles. Un lien peut être établi avec l'histoire des activités historiques de Brignoles par exemple autour du livre et plus globalement autour de l'art (Brignoles ville d'art et d'histoire). Le Panel a d'ailleurs été sensible aux travaux faits autour de l'estampe. Le développement de l'artisanat peut permettre d'attirer et séduire le visiteur en complétant l'offre touristique de la destination mais aussi comme production de valeur pour la population locale.

L'artisanat peut ainsi venir enrichir le tissu économique en se réfléchissant de manière globale, en construisant une filière économique viable.

Les fonctions de ville centre doivent être valorisées et confirmées non seulement à travers les équipements prévus mais aussi en s'appuyant sur d'autres leviers. Intégrer au projet (ou au développement futur de Brignoles) des formations post bac et des formations professionnelles de haut niveau serait aussi selon de nombreux interlocuteurs un facteur d'attractivité indéniable.

La qualité et la viabilité des espaces publics ainsi que la programmation des équipements doivent aussi contribuer à cette attractivité en créant des lieux de vie et de rencontre.

### Conserver

Ville d'art et culture  
Patrimoine historique  
Patrimoine culturel

La ville et l'agglomération disposent d'un patrimoine historique (la vieille ville) et d'un patrimoine naturel très importants à conserver et valoriser (l'Histoire, les histoires, les études, les circuits historiques et patrimoniaux).





Conserver le patrimoine brignolais veut dire aussi (et surtout), se pencher sur la question de l'identité de la ville.

L'identité est d'abord physique: le paysage, l'eau; la forme urbaine avec les remparts, le réseau viaire, la morphologie urbaine et la typologie architecturale (maisons, fontaines, passages, escaliers...).

L'identité c'est aussi l'histoire, la mémoire des mines, et celle des habitants au travers de bâtiments tels que le couvent des Ursulines, le Collège, le monument aux morts...

Enfin, l'identité se lit au travers des arts et de l'artisanat, d'hier, d'aujourd'hui et de demain (musiques vivantes, arts et artisanat fondés sur les ressources locales : bois, céramique, vigne...) et des populations qui la construisent.

## Une approche différente de l'investissement d'un territoire solidaire et inclusif

C'est autour des axes définis préalablement que se sont inscrits sur le territoire, les principes qui ont guidés la réflexion du panel dans la recherche d'une stratégie d'ensemble<sup>1</sup>. Cette stratégie d'ensemble vise à appréhender **Liberté** dans toutes ses dimensions :

- la cohésion et l'innovation sociale comme principes de développement ;
- le projet comme outil pour valoriser un territoire respectueux de son environnement, social et solidaire ;
- le projet comme invitation et esquisse d'une nouvelle approche de la ville durable du futur :
  - culture et construction d'une cohésion sociale
  - construction d'une identité – sources et ressources.

### Une invitation à la réflexion

**“Si vous voulez un projet qui soit soutenable,  
enlevez un zéro à son budget ;  
si vous voulez qu'il soit créatif, enlevez-en deux”**

*Jaime Lerner, ancien maire de Curitiba (in Ciudades Creativas en la Sociedad de la Imagination)*





### Comment sera Liberté dans le futur ?

La perception de la ville indique que le projet urbain **Liberté** a le potentiel pour être un élément qui peut radicalement transformer la ville et lui donner une structure sur laquelle construire son avenir dans les 50 ou 60 prochaines années.

L'examen, depuis une nouvelle perspective externe, confirme cette intuition. Le projet a un potentiel d'autant plus grand qu'il permettra d'activer un dialogue entre une vision hyper-locale sur comment transformer un tel espace urbain, et une réflexion plus globale sur le type de citoyens et le modèle de citoyenneté à qui les services seront fournis, les opportunités que cela générera et le rôle de ces citoyens face aux défis mondiaux.



Le projet **Liberté**, au-delà d'être un projet d'infrastructure et de construction, représente une occasion unique de lancer un débat / action / réflexion sur le modèle d'habitat dans lequel nous souhaitons vivre à l'avenir et sur notre capacité et responsabilité à le construire.

En effet, nous sommes à un moment critique et la ville de Brignoles se pose une question clé, à laquelle il est nécessaire de répondre et de trouver l'espace nécessaire pour le faire : comment sera **Liberté** dans le futur ?

Avec la crise mondiale et le changement dans le fonctionnement des économies développées se posent de nouvelles questions de fond, des défis mondiaux qui doivent recevoir des réponses en conformité avec nos propres réalités et les possibilités locales :



Qu'est-ce que nous mangerons ?  
Quelle air respirerons-nous ? ;  
Quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ?  
...la chance de laisser d'une faible empreinte



Comment communiquerons-nous à l'avenir ?  
Quel est notre rôle dans les villes intelligentes ?  
Comment la technologie transformera nos vies ?  
...l'occasion de bâtir des réseaux



Quelle qualité de vie nous offriront les villes ?  
Où sera le centre et où sera la périphérie ?  
Où est la limite à la croissance des villes ?  
...le rôle des villes moyennes et petites

<sup>1</sup> Voir les cartes, plans et illustrations de la présentation *power point* pour faciliter la lecture de tout ce qui suit.



L'eau et l'air sont-ils des biens communes de l'humanité ?  
Est-il possible de créer collectivement ?  
Qui sera propriétaire du patrimoine mondial ?  
..une richesse dans l'open source



Quel est notre rôle ?  
Sommes-nous de simples consommateurs ou pouvons-nous produire de la culture ?  
...la possibilité de devenir producteurs et acteurs



Brignoles ou Brignolo ?  
Facebook ou Twitter ?  
Locale ou globale ?  
... la combinaison de multiples réalités

Toutes ces questions peuvent trouver des éléments de réponse dans un projet urbain comme celui de **Liberté** grâce à un processus ou une stratégie d'innovation sociale\* accompagnant et complétant l'intervention et la transformation urbaine.

L'approche par l'innovation sociale suggère de faire *ville et citoyenneté* en même temps, de sorte que le succès d'une opération urbaine, qui transforme radicalement la ville, se produise au moment où l'opération met en route une nouvelle façon de penser des citoyens, d'interagir, et d'utiliser ensemble l'espace public.

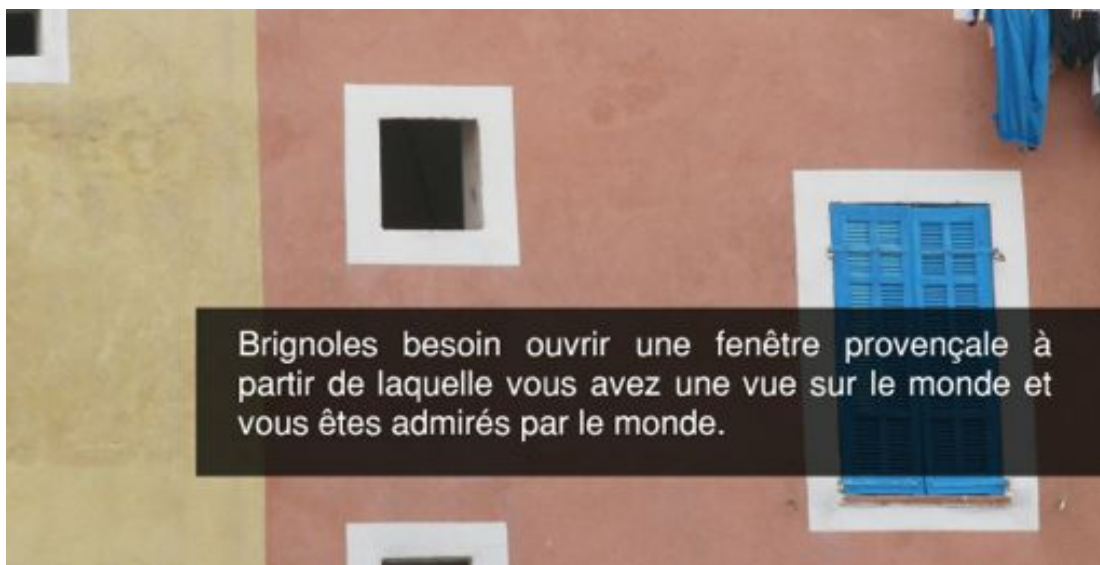
Dans le cas de Brignoles, un processus d'innovation sociale peut accélérer la construction de la citoyenneté et générer au sein de la population les compétences et les aptitudes nécessaires pour lui permettre de participer activement à la construction du projet **Liberté**, à la création de la nouvelle ville, et pouvoir ainsi faire face librement à ses responsabilités locales et mondiales dans un monde en transformation permanente.





\* L'innovation sociale fait référence à de nouvelles idées qui résolvent des enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux existants, pour le bénéfice des personnes et de la planète. Une véritable innovation sociale sont les systèmes en évolution - elle modifie de façon permanente les perceptions, les comportements et les structures qui, auparavant, avaient donné lieu à ces défis.  
Définition Centre for Social Innovation de Toronto

## Proposition de mise en œuvre



## LA COLIBERATIVE en Provence



## Qu'est la Colibérative en Provence?

### Un processus innovant de régénération urbaine

Fondée sur les principes de l'innovation sociale, la Colibérative est un processus social de transformation qui trouve son lieu d'application dans l'ancien Collège **Liberté** et le quartier **Liberté**, comme accompagnement au projet de transformation urbaine du pôle **Liberté** de Brignoles.



### Un point de rencontre et d'expérimentation nouveau et dynamique

Le Collège **Liberté** devient un lieu ouvert à tous les habitants pour expérimenter et partager de nouvelles formes de faire la ville, la culture et la société.

### Un espace pour les associations du territoire

Un lieu où le tissu associatif peut partager des ressources et développer des activités qui lui permette de renforcer son fonctionnement, avancer dans la réalisation de ses objectifs et s'impliquer dans l'avenir de la ville.



### Un atelier ouvert pour les créateurs de la Provence Verte et au-delà.

Un nouvel espace où les acteurs créatifs de la région peuvent ouvrir et partager leurs processus créatifs et les mettre au service de la construction collaborative de la ville tandis qu'ils ont accès aux ressources techniques et conceptuels de dernière génération.

### Une académie de formation professionnelle pour jeunes "entrepreneurs sociaux"

Une académie de formation non réglementée dans le contexte de l'innovation sociale pour permettre aux jeunes de Brignoles et du Var de compléter leur formation et de développer des compétences axées sur l'exploitation de leurs idées et sur la mise en œuvre de leurs propres initiatives de création d'entreprises en les expérimentant (learning by doing) dans le processus de développement de **Liberté**.









Le but ultime de la Colibérative en Provence est d'accompagner la transformation du quartier **Liberté** en favorisant un processus d'innovation et de transformation sociale de Brignoles et de son territoire avoisinant en se focalisant sur la génération d'opportunités d'emploi pour les jeunes, sur le renforcement de la cohésion sociale dans la ville et sur la revitalisation de sa vie et de ses activités culturelles.



### Comment développer La Coliberative en Provence?

L'environnement de travail combine l'expérimentation constante associant différents éléments que nous pouvons regrouper comme compétences transversales (identité, arts et gestion) avec l'utilisation de trois outils principaux (Ecolab, MediaLab et FabLab)

compétences transversales   outils	
Mémoire, identité locale - globale, identité numérique, multiculturalisme, multilinguisme, storytelling, naming, branding, etc...	<p><b>IDENTITÉ</b></p> 
Pratiques de collaboration, innovation appliquée à la génération de modèles d'entreprise, crowfounding local, design thinking, communication 2.0, licences ouvertes etc...	<p><b>GESTION</b></p> 
Musique, danse, théâtre, dessin, écriture, performance, arts visuels, cirque, etc ...	<p><b>ARS</b></p> 

compétences transversales   outils	
<p><b>EcoLAB</b></p> <p>Un laboratoire au travers duquel est expérimenté l'usage rationnel et efficace des ressources naturelles, les relations avec l'environnement naturel, la consommation responsable de proximité, la production agricole durable, les potagers urbains, les circuits courts de commercialisation...</p>	
<p><b>MediaLAB</b></p> <p>Un laboratoire à travers duquel est expérimenté par leur usage la conception et le développement de nouvelles applications technologiques, des dispositifs mobiles comme une plateforme de génération de contenus, l'hybridation des espaces, l'immersion dans les contextes de Web 2.0 et la construction de réseaux et de plateformes virtuelles collaboratives.</p>	
<p><b>FabLAB</b></p> <p>Un laboratoire à travers duquel est expérimenté dans le domaine de la fabrication numérique et notamment ses applications potentielles à la construction collaborative d'éléments urbains et dans la construction de maquettes et prototypes à l'échelle de composants, de supports et de produits.</p>	

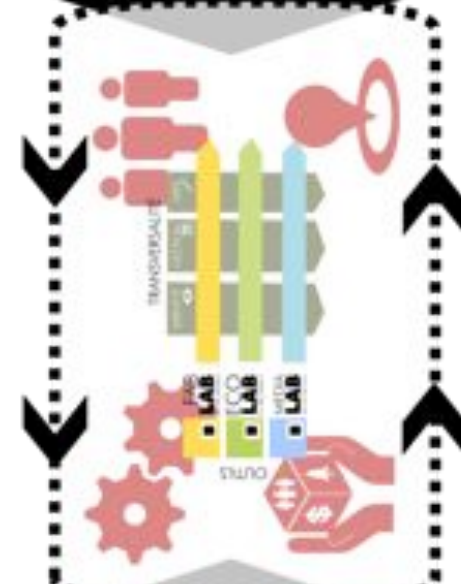


# transformation urbaine del Pôle Liberte



**entrées**

- besoins et demandes
- les citoyens
- les associations
- tissus créatifs
- jeunes immigrants
- Agenda 21
- le centre ville
- l'emploi
- la cohésion sociale
- plus ...



**sorties**

produits et services culturels  
développement multimédia  
mise en réseau  
services touristiques nouveaux  
l'innovation gastronomique  
industries vertes  
cartographies numériques  
contenus audiovisuels  
espaces urbains hybrides  
plus ...

nouvelles entreprises  
renforcer les associations  
activation créative  
et culturelle

La Coliberative en Provence,  
processus innovant de régénération urbaine

## Avec qui pourrait travailler La Colibérative en Provence?



Agir local pour changer le global, c'est l'ambition de la municipalité brignolaise qui a décidé de s'impliquer dans une dynamique de *Développement Durable* et dans la construction collective d'un Agenda 21.



Marseille-Provence a été sélectionnée pour être Capitale Européenne de la Culture en 2013. Marseille-Provence 2013 célèbrera ainsi le dialogue millénaire et toujours contemporain entre les cultures d'Europe et de Méditerranée.



La 27e Région est la première agence d'innovation publique qui permet aux Régions de préparer l'avenir et de changer leurs méthodes d'action.

**"En d'autres termes, le néo-urbanisme est un plan particulièrement ambitieux qui exige plus de connaissances, plus d'expérience et plus de démocratie "**

*François Ascher (in Les nouveaux principes de l'urbanisme)*

Cette approche, résolument intégrée pour développer de l'entrepreneuriat social et solidaire s'accompagne aussi d'options d'aménagement que le Panel se propose de détailler autant que faire se peut dans le cadre limité de la mission pour donner un aperçu de la complexité des dimensions urbanistiques de **Liberté**.

# Options d'aménagement

## Liberté et Brignoles

Comme dit plus haut, le quartier **Liberté** doit apporter du sens sur plusieurs dimensions :

- Intercommunalité: Brignoles Capitale du Centre Var
- ville
- centre ancien et médiéval
- quartiers avoisinants
- îlot

Dans ce cadre, le Panel s'est penché sur les éléments urbains existants pour comprendre la structure urbaine dans laquelle s'insère le projet du pôle **Liberté**.

Coup de projecteur sur la ville: faire ressortir les éléments urbains existants



Coup de projecteur sur la ville: centre ancien et de(s) centre(s) ville(s)



Faire ressortir les éléments urbains existants: rivière Caramy



Faire ressortir les éléments urbains existants: voie ferrée



Faire ressortir les éléments urbains existants: bâtiments d'intérêt



Faire ressortir les éléments urbains existants: espaces publics dans le centre ancien



Faire ressortir les éléments urbains existants: espaces publics



Faire ressortir les éléments urbains existants: espaces publics et bâtiments d'intérêt



Faire ressortir les éléments urbains existants: mise en scène de la ville



Il a semblé nécessaire d'identifier les caractéristiques du site et par conséquent de souligner l'identité urbaine de Brignoles.

En ce qui concerne l'espace public, le panel a apprécié les boulevards, les alignements de platanes, le caractère patrimonial de certains bâtiments (Couvent des Ursulines, Collège Liberté, Halle des Expositions). Il est aussi noté la valeur du tissu urbain actuel, et surtout, le potentiel de mise en valeur en repensant l'espace public dans un objectif volontairement affiché d'usage piéton (trottoirs, cheminements piétonniers, terrasses, éclairages...). De même, une réflexion est à mener sur l'usage des pieds d'immeuble afin de redynamiser l'espace public. Aujourd'hui, trop de commerces sont fermés par un rideau de fer qui agit comme une frontière brutale entre usage public et privé de la ville.

En matière de gestion urbaine, les acteurs locaux peuvent s'appuyer sur l'existant et notamment les espaces construits en menant une réflexion sur leurs usages et leurs fonctions. La question de la préservation de ces bâtiments est cruciale et doit être posée avec un critère constructif de ce qui doit être préservé (tout ou partie) ou ce qui peut être démoli (tout ou partie).

Les différentes fonctions urbaines (cinéma, écoles, médiathèque, parc social...) doivent être liées afin de faire vivre la ville jour et nuit.

La couture urbaine doit aussi se faire entre les différentes zones d'activité et les différents quartiers (Consacs, place Caramy, quartiers Caramy, Tambourins...)

Chaque espace doit pouvoir « exprimer » tout son potentiel, en gardant un objectif de modularité, de réversibilité afin de répondre à des objectifs différents en fonction des populations, des heures etc.

Cette gestion urbaine ne peut se faire qu'en impliquant la population, notamment en s'appuyant sur le tissu associatif et la société civile organisée déjà bien constitués (associations sportives, culturelles, éducatives...)

C'est en "revisitant" ces espaces qu'est apparu le caractère limité du périmètre du projet **Liberté** qui ne semblait pas répondre pas aux ambitions de sa programmation et des enjeux urbains, sociaux et économiques du territoire élargi.



## Une programmation plus ambitieuse

Quelques préalables dans la démarche :

- extension du périmètre du projet pour créer une offre foncière suffisante,
- *épaississement* des espaces publics – poursuite de la politique d'extension / densification réalisée au 19ème siècle sous d'autres formes,
- reconquête des espaces publics sur la voiture,
- ne pas laisser échapper l'exigence de qualité urbaine,
- principe de réversibilité de l'aménagement, flexibilité, adaptabilité des équipements à l'évolution de la demande et des techniques.

Actualiser le système de connexions



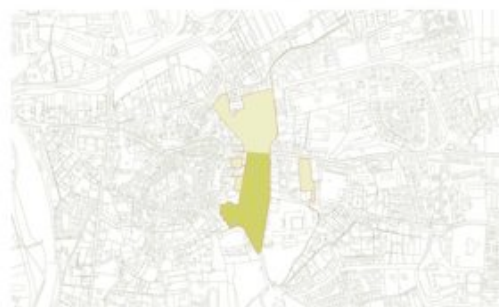
Actualiser le système de connexions  
Rendre cohérent la vie de la Cité



Le Pôle Liberté dans l'armature urbaine brignolaise



Epaissir le quartier Liberté



Système viaire et stationnements



### Des équipements qui investissent tout le centre ville

Dès que **Liberté** n'est plus considérée dans son périmètre restreint mais en lien avec le reste de la ville, notamment le centre ville médiéval, la question urbanistique qui se pose est celle de la réinvention du centre par les ailes Est et Ouest.

Un autre enjeu est de ramener de la mixité et de la valeur dans le centre ville. Le consommateur a besoin du centre ville.

Faut-il spécialiser les espaces : le tertiaire sur **Liberté** ; l'artisanat, l'art dans le centre ancien ?

Une réponse se trouve dans l'injection de **mobilité** dans le commerce - des commerces mobiles - qui permettrait de se libérer de la contrainte de la taille des espaces disponibles dans la vieille ville; l'idée développée par l'ancien maire de Curitiba au Brésil, l'architecte *Jaime Lerner*, de kiosques mobiles - *une rue portable* - sur le cours **Liberté** répond aux demandes d'animation commerciale et/ou événementielle pour "marquer" le territoire sans nécessiter des constructions pérennes ou figer l'espace urbain dans une forme rigide.



Mobilier urbain mobile et polyvalent

*Jaime Lerner, Curitiba, Brésil*

En d'autres termes, **Liberté**, qui est un vide singulier qui fait urbain et qui n'affiche pas vraiment l'ambition de la ville, doit être vue et conçue en relation avec d'autres interventions sur d'autres sites singuliers : espaces publics, cheminements, accès, intersections, croisements, stationnement, trame urbaine, équipements, etc. :

square St Louis  
 square Charles de Gaule  
 cours Liberté :  
     Ursulines  
     halle des Expositions  
     Collège  
     jardin Suau  
     jardin Lance  
     hôpital  
 place du Portail neuf  
 Cordeliers  
 jardin Ch. Gaou  
 place du palais de Justice  
 place Caramy  
 les berges du Caramy

Cette dimension élargie façonne la vision d'un nouveau centre.

#### **Le centre nouveau**

Le Panel, en partant de ces hypothèses de travail, a tenté de repenser **Liberté**, devenu quartier, morceau de ville, en s'appuyant sur quelques principes d'aménagement simple :

- faire tenir Liberté et le centre ville par les "ailes" ; un centre aujourd'hui partout et nulle part avec le risque de dissoudre l'attraction dans la multiplication des pôles :
  - affectif : Caramy
  - économique : St Jean
  - directionnel : quartier de Paris
  - culturel : centre ville et vieille ville
  - administratif : Charles de Gaule



produits locaux : marché St Louis

- la requalification du réseau routier et la déviation du trafic du centre ville apparaissent comme une véritable urgence,
- l'intégration des espaces verts et de la rivière Caramy permet d'aménager et de relier l'anneau des espaces verts,
- la mise en valeur du centre médiéval à l'intérieur des remparts et l'interdiction de circulation en son sein conjointement à la redynamisation des commerces et activités du centre ville (ateliers, artisanat) doivent être une priorité pour éviter l'enclavement du quartier.



Liberté – vue d’ensemble



**12. Couvent des Cordeliers**

salle de répétition, studios d'enregistrement, café concert, théâtre de poche

**13. Place du Palais de Justice**

restaurant, terrasses sur la place, galerie d'art, atelier d'artisanat

**14. Jardin Gaou**

installation du monument aux morts  
jardin thématique à vocation intergénérationnelle, buvette, kiosque à musique

**15. Berges du Caramy**

traitement paysager en promenade, aire de loisirs, équipements mobiles, réversibles

## Le programme d'aménagement



### Liberté – options d'aménagement

Les grandes orientations d'aménagement déclinées dans les options listées ci-dessous sont :

- une allée plantée avec un front urbain continu,
- conservation des façades (au minimum) des Ursulines et du Collège insérés dans des constructions contemporaines,
- conservation de la structure de la Halle des expositions comme point d'ancrage d'une structure très moderne et ludique avec des fonctions alimentaires – dégustation des produits du terroir, centre d'artisanat, marché couvert pour les producteurs locaux,
- activités de service, notamment hôtel sur le site des Ursulines
- concentration des équipements culturels sur le site du Collège,
- parkings de surface – pas en souterrain – insérés dans les bâtiments de logements et les équipements,
- présence de l'eau sur le mail central,
- liaison forte avec le square St Louis et déplacement de la gare des bus.

#### 0. Liberté - St Louis

récupération d'un espace public central

#### 1. Compléter la parcelle St Louis

logements, activités en RdC commercial

#### 2. Requalification de la parcelle administrative

stationnement de surface, gare des bus, équipements administratifs, Poste

#### 3. Ilot St Louis

logements et commerce sur la parcelle de la Poste

#### 4. Requalification des accès vieille ville

opération d'acupuncture urbaine  
nouvelles façades le long de la traverse des religieuses

#### 5. Compléter la façade sur le cours

requalification douce  
logement, RdC commercial

#### 6. Jardin Suau

jardin thématique, jeux d'enfants,

#### 7. Ursulines

hôtel 3 étoiles, logements

plantations

#### 8. Halle d'exposition

halles alimentaire ou artisanale conservant la façade insérée dans une structure moderne, iconique

#### 10. Jardin Lance

logements  
siège d'un organisme intercommunal



Halle des expositions comme point d'ancrage d'une structure très moderne et ludique



Allée plantée et front urbain continu

stationnement sous les immeubles ou semi-enterrés

#### 9. Collège Liberté

équipements culturels  
cinéma, restaurant en terrasse au dessus du cinéma, parcours aérien franchissant la rue de l'Hôpital

#### 11. Opportunité foncière à trouver

100 places de stationnement par niveaux sur 2/3 niveaux  
pépinière d'entreprises au dessus



Présence de l'eau sur le mail central



Mixité des fonctions parking et logement

### Maitriser les enjeux soulevés par Liberté

Penser développement d'un quartier et d'une centralité pour une ville et un territoire d'agglomération soulève des enjeux que la commune devra maîtriser en s'appuyant sur des processus innovants.

Le logement, la qualité des espaces, la thématisation des espaces publics, le contenu commercial, la politique patrimoniale et culturelle, la circulation et l'accessibilité, vivre ensemble, économie, emploi, formation... sont autant de questions qui se posent au regard d'un projet aussi ambitieux.

#### Restituer au territoire les acteurs économiques innovants de demain

- l'école, le lycée, premiers degrés de l'action culturelle
- amener de la formation supérieure – bac +2
- créer des filières techniques – vigne et vin, bois, papier, livres, estampes, TIC

- innovation technique et créativité culturelle
- multiplier les centres d'interprétation Art, histoire, architecture – Nature et Culture
- faire (re)venir de l'extérieur du tertiaire et de l'activité; la clientèle intra muros étant moins solvable.
- animation intégrée, coordonnée des rues commerçantes et des centres commerciaux
- construction d'une autre dynamique commerciale : horaires, promotion, animation,... au service d'un bassin commercial élargi.

### L'eau coule à nouveau en ville

Le Panel veut souligner l'importance de réintroduire plus fortement la présence de l'eau en ville.

Brignoles est une ville de canaux, et de fontaines, elle est traversée par le Caramy et a donc historiquement été marquée par cette présence aquatique.

Travailler à nouveau au sein de **Liberté** autour de la thématique de l'eau permettrait de renouer avec l'histoire et donner, comme les espaces publics, une trame urbaine cohérente.

Une coulée bleue sur **Liberté** pour rappeler le rôle de l'eau dans la vie de la ville.

### Thématisation des espaces publics

Travailler sur les espaces publics – monuments, parcs et jardins, voiries, éclairage, mobilier urbain, interfaces entre quartiers, pieds d'immeuble, bordures, signalétique, etc. - contribue largement à la réussite d'un centre ville qui se réconcilie avec ses quartiers alentours.

Le monument aux Morts et son square est un des espaces publics les plus emblématiques. Son emplacement actuel pose aujourd'hui des problèmes d'organisation urbaine lors de l'organisation de manifestations commémoratives, mais aussi dans le futur. Son déplacement semble nécessaire d'abord pour lui octroyer une place qui le mette en valeur et ensuite qui soit plus propice au recueillement et à l'organisation de commémorations. Déplacer le monument dans le Jardin du Gaou permettrait de procurer un espace plus large autour du monument pour les rassemblements, en outre de remettre en valeur le jardin, aujourd'hui délaissé alors qu'il est au pied de la ville médiévale. La localisation du jardin garantit une place centrale au monument autant que sur le cours **Liberté** et sécurise les rassemblements.

Une stratégie d'appropriation des espaces publics et des jardins pourrait par ailleurs être mise en œuvre en attribuant aux jardins des fonctions spécifiques : loisirs (jeu de boule, parc enfant), patrimoniales (essences provençales et bien sûr des pruniers) et les autres espaces avec des usages de services et loisirs (marché, restaurants, bars, expositions...). On peut concevoir également un parcours thématisé entre ces jardins de taille différente : jardin des sculptures de plein air, jardin de l'art éphémère, jardin de Provence arborée, jardin médiéval, jardin minier, jardin des lanternes, etc.





Jardins de lanternes

Jardin thématique et de sculptures de plein air

Le dégagement des espaces aujourd'hui occupés par du stationnement autorise la conception d'une trame verte plus cohérente et articulée avec **Liberté**, reliant les différents espaces verts du centre nouveau à la rivière Caramy et à ses berges.

Travailler sur le thème des espaces publics veut dire que ces espaces sont libérés de la présence actuelle des voitures. La question du stationnement est donc intimement liée à celle des espaces publics.

### L'accessibilité

La problématique de l'accessibilité a été centrale et ce, à plusieurs niveaux, pendant tous les travaux du Panel : gestion des voies, la requalification du réseau routier, stationnement..



1. **Place Clémenceau**  
stationnement paysagé
2. **Berges du Caramy**  
stationnement paysagé
3. **Parking Simondi**  
stationnement paysagé
4. **Place Bonifay**  
stationnement paysagé
5. **Parking des Douves**  
stationnement paysager
6. **Gare SNCF**  
stationnement paysagé
7. **Place Charles de Gaulle**  
requalification, liaison piétonne vers Liberté
8. **Requalification de la parcelle administrative**  
parking sous le bâtiment administratif,  
gare bus
9. **Îlot St Louis**
10. **Ursulines, Hall des Expositions** bus  
stationnement sous les logements
11. **Opportunité foncière à trouver**  
100 places de stationnement par niveaux sur 2/3  
niveaux

Le Panel a donc été unanime sur le besoin de repenser le stationnement pour vider les espaces publics de voitures qui les occupent, afin de rendre la ville aux piétons :

- repenser les axes de circulation,
- améliorer les espaces piétons comme les trottoirs,
- informer en temps réel sur les possibilités de stationnement, de trafic et de circulation pour gérer au mieux des parkings relais et ainsi dévier le trafic du centre ville.

La mise en valeur en valeur du centre médiéval, à l'intérieur des remparts, en fermant l'accès aux voitures est tout à fait réaliste si elle s'accompagne de solutions alternatives telles qu'une offre de transport collectif adapté reliant Brignoles, les ZAC et la Provence Verte. Cette offre de transport ne doit pas être pensée uniquement comme substitut aux déplacements en véhicules individuels dans le centre ville, mais pour l'ensemble de la ville.



Une tarification adaptée permettrait d'utiliser de manière plus productive le stationnement en centre ville.

Enfin, un nouvel itinéraire d'accès à l'hôpital faciliterait la circulation des urgences sans traverser **Liberté**.

### Transport innovant

Comme mentionnée précédemment, des modes de transports innovants peuvent être pensés afin de soustraire Brignoles et son territoire au recours automatique à la voiture individuelle. Cela permettrait de favoriser la mobilité des personnes ne pouvant pas se déplacer en voiture (jeunes, personnes âgées, foyers à revenus insuffisants etc.).

Le transport doit être bien entendu, adapté à la ville et à la Provence Verte et modulable en terme de capacité pour répondre à réalité locale et économique.

Toutefois, un transport collectif doit avoir une fréquence régulière pour être efficace et offrir une complémentarité de services (parkings relais, desserte de nœuds de transport etc.). L'information en temps réel de la situation du transport collectif - temps d'attente, parcours, météo, etc. - est indispensable pour accroître la performance du service.

La création d'un pôle multimodal autour de la gare SNCF, avec une gare routière, des parkings relais est une autre condition de relance de l'attractivité de Brignole. Le Panel est informé que la ligne ferroviaire n'est plus en service actuellement – sauf pour quelques promenades touristiques - mais que des études sont en cours auprès de la Région PACA pour évaluer la possibilité d'une réouverture de la ligne Brignoles - Gardanne (2025). La situation actuelle de la gare n'est pas assurée, toutefois, si la commune de Brignoles et l'intercommunalité se mobilisent rapidement pour créer un pôle multimodal, le choix de la localisation de la gare en sera influencé.

Dans ce cadre, quels modes de transport ?



### Les TIC pour aider à la promotion du tourisme urbain

La promotion du tourisme dans Brignoles, notamment dans son cœur historique, passe par la mise en scène du "produit" touristique ; il s'agit de plonger le visiteur potentiel, le touriste, dans un univers d'évocations, véhiculant l'identité, la personnalité, le système de valeurs, l'ambiance rattachée à la destination et au produit au travers d'un positionnement fort et différencié. Il s'agit également de faciliter l'accueil depuis la recherche et/ou la demande



d'information jusqu'au séjour lui-même en passant par la réservation et la venue sur le site. Le visiteur souhaite avoir la plus grande fluidité possible dans le processus de consommation touristique.

Aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être mobilisées pour l'information amont et l'organisation du voyage, mais également pour "guider" le touriste sur place, le mettre en confiance et lui donner envie de visiter, de passer plus de temps et consommer plus dans la ville. L'installation de points d'information électronique en entrée de ville, dans les lieux remarquables, aux connexions de transport contribue à une meilleure information des visiteurs tout en mettant en valeur le patrimoine existant.

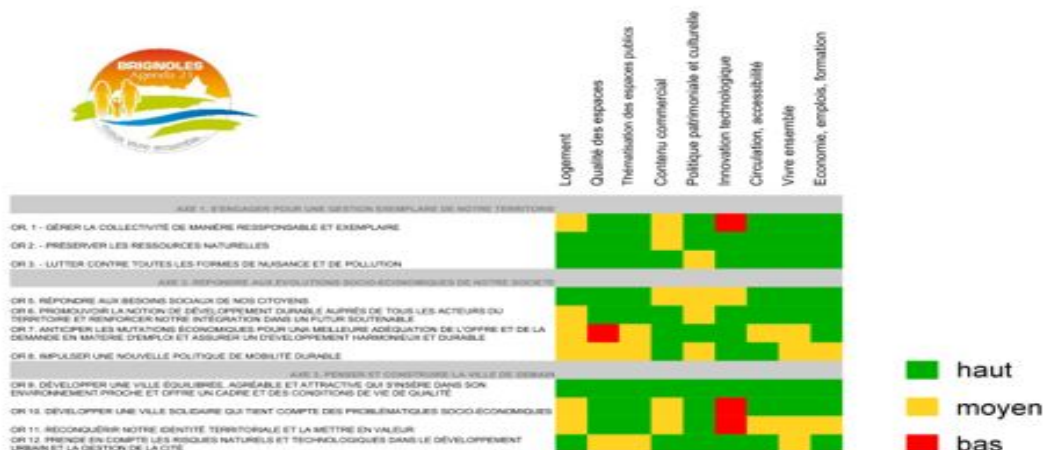


Borne d'information interactive

### Agenda 21

Le projet **Liberté** s'inscrit dans la démarche de développement durable menée par la commune de Brignoles avec son Agenda 21.

Le tableau ci-dessous montre que le projet **Liberté** est fermement ancré dans une optique durable dès sa phase amont.



# La mise en œuvre

## Piloter

Le pilotage politique et technique d'une opération ambitieuse implique un mode optimal de mise en œuvre.

Les enjeux d'agglomération et de centralité de la ville de Brignoles conduisent à faire appel à un processus de décision compatible d'une part avec la concertation avec les autres communes de la communauté de commune, voire de plusieurs d'entre elle dans le cadre de l'agglomération Provence Verte, mais d'autre part, dans le même temps le projet, pour pouvoir être mis en œuvre nécessite souplesse et rapidité dans la décision politique et compétences techniques de haut niveau. Comment rendre ces exigences compatibles tout en garantissant le contrôle public et partenarial permanent du projet ?

Une solution peut être trouvée dans la mise en place d'une Entreprise Publique Locale (EPL). Les EPL sont des sociétés anonymes régies pour l'essentiel par le Code de commerce. Ce statut est gage de souplesse, de réactivité et de transparence pour les collectivités locales à la fois actionnaires et clientes. Comme toutes les entreprises, les Epl recherchent la satisfaction du client, la performance de gestion, la création de résultats ainsi que la motivation de ses salariés et actionnaires. Les Epl interviennent dans le cadre des compétences des collectivités locales et se voient ainsi confier la réalisation ou la gestion de multiples missions et services d'intérêt public. Le capital des Epl est exclusivement détenu les collectivités locales. Une telle maîtrise est pour ces dernières l'assurance que les Epl intégreront pleinement leurs orientations stratégiques et politiques. L'une des principales forces des Epl réside dans la connaissance du territoire dans lequel elles sont enracinées. Elles apportent des solutions adaptées aux enjeux locaux, privilégient les ressources locales, créent des emplois de proximité durables et sont des entreprises indélocalisables.

En juillet 2006, la loi engagement national pour le logement a donné naissance aux Sociétés publiques locales dans le secteur de l'aménagement, les Spla. Ces sociétés anonymes sont, à la différence des Sem, entièrement détenues par au moins deux collectivités locales (ou leurs groupements). Elles ne peuvent intervenir qu'au bénéfice de leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires. Considérées comme des prolongements naturels de leurs collectivités locales actionnaires, les Spla se voient directement confier des missions par ces dernières, sans mise en concurrence. C'est un nouveau statut qui séduit les collectivités locales désireuses de rester pleinement maîtriser leur développement urbain et de s'appuyer sur un opérateur unique qu'elles contrôlent totalement. Il existe 36 Spla à ce jour et une trentaine d'autres est en cours de création. La loi pour le développement des Sociétés publiques locales de mai 2010, a pérennisé les Spla et élargi leur capacité d'action aux activités connexes de leur mission principale qu'est l'aménagement.

Ainsi l'Entreprise Publique Locale de type SPLA, société Publique Locale d'Aménagement paraît être une réponse à la problématique posée car elle permet de lier les aspects suivants :

- **l'intérêt général** comme finalité,
- **la pérennité** de l'action comme horizon,
- **la transparence** comme modalité de fonctionnement,
- **le contrôle des élus** comme garantie,
- **le territoire** comme champ d'intervention,
- **l'esprit d'entreprise** comme mode d'action.

En outre le pilotage politique d'un tel outil peut permettre une gouvernance partagée en composant un conseil d'administration intégrant les différentes représentations des

partenaires publics et privés du projet et de mettre en place pour la durée de ce dernier une équipe technique adaptée et modulable en fonction des étapes du projet (conception, réalisation,...).

## Maîtriser les coûts

- Recours à des partenariats et expertises privés
- Avoir une stratégie long terme et tournée vers l'avenir
- Utiliser des leviers multiples de financements
- Transférer les coûts au privé
- Gestion et création des besoins nécessaires au projet,
- Une ligne cohérente et continue de développement,
- Développement de nouvelles recettes, taxes sur le centre ville pour sa rénovation,
- Labellisation et incitation fiscale pour rénovation des commerces et pour favoriser certains type de commerces.

## Epilogue

### **Conditions de la réussite**

*Comme je l'évoquais en introduction, la première condition est l'appropriation du projet par les Brignolais et les Brignolaises, leurs engagements à partager une histoire, ou plutôt des histoires (du fait de la diversité culturelle) et à partager un avenir.*

*A propos de **Liberté**, aucun Brignolais ne peut pouvoir dire « c'est trop beau, ce n'est pas pour moi ». Parce que nous devons donner le droit au beau, à l'excellence.*

*Aucun Brignolais ne peut pouvoir dire, « je ne trouve pas ma place à **Liberté** ». Dans la phase de concertation, chacun doit pouvoir donner son avis.*

*Dans la phase de construction, l'application d'une clause d'insertion dans les marchés publics et privés doit ouvrir des possibilités d'emplois.*

*Dans la future vie du pôle **Liberté**, les capacités d'emplois offerts, l'armature sociale et culturelle doivent permettre distraction et épanouissement.*

*La 2<sup>e</sup> condition est de placer Brignoles – respectée - au cœur d'un territoire, le Comté de Provence, et au delà, la Provence Verte, en l'inscrivant dans un réseau de villes et de villages, en les respectant, en les associant.*

*En inscrivant Brignoles au cœur d'un réseau de villes à l'échelle de la Région PACA.*

*Il convient donc de définir les outils de l'action et leurs modes de gouvernance politique en fonction de cet objectif de partenariat interinstitutionnel sans pour autant oublier d'autres acteurs issus de l'initiative privée.*

*Enfin, il y a le pilotage politique, POINT DECISIF !*

*Mais cela relève, M le Maire, de votre responsabilité à faire les meilleurs choix, entouré de votre équipe et de vos collègues Maires.*

# Annexes

## Les entretiens

### **Élus de la Ville de Brignoles - Majorité**

Claude GILARDO; Sylvie MASSIMI; Christiane COUMOUL; Richard GINESY; Djamila MEHIDI; Cyrille BOURHIS; Claudine RUIZ; Jean-Louis PERDOMO; Jean BROQUIER; Pascal LOQUES; Monique PATA; Catherine GENRE; Françoise ALLEGRE; Gérard GRIMALT; Françoise ALLEGRE

### **Élus de la Ville de Brignoles - Opposition**

Annie GIUSTI

### **Maires de la CCCP**

Bernard VAILLOT - Camps la Source; Jean-Louis ALENA - Carces; Hubert GARNIER - Chateaufort; Michaël LATZ - Correns; Romain DEBRAY - Entrecasteaux; Michèle ROATTINO - Le Val; Jean-Pierre VERAN - Cotignac, Président des maires du Var; Régis GUILLEMETTE - 1<sup>e</sup> adjoint Maire de Tourves

André GUIOL, Néoul, Président intercommunalité Val d'issole

### **Institution Intercommunale**

Marc JUILLET; Emmanuelle LASSEE; Raphaël MICHEL; Jean-Michel CONSTANS

### **Acteurs Économiques**

Yvon COEFFIC; Catherine PAUL; Carole VALLET; Jean-François PEISSELON; François THENADEY; Madame DELZER; Jean-Charles LAFITAU; Raymond GRASSI; Gauthier BAYARD; Patrick CATERNET; Monsieur DONZEL

### **Bailleurs sociaux**

Martial AUBRY; Jean-Paul SANTONI; Christian RAULIC

### **Espaces Publics**

Alain LAROCHE; Mathieu MIRALLES; Monsieur GUYON; Robert MICHEL; Messieurs FOGACCI; Xavier HENNEBIQUE; Pascal TATTIER

### **Anciens Maires**

Jean-Pierre GUERCIN; Jean MONNIER; Jacques CESTOR

### **Mémoire de Brignoles**

Jean-Jacques MARTIN; César BARONI; Monsieur ROCHAS; Marcel MOREL; Michel DUTTO; Monsieur RICARD

### **Associations Patriotiques**

Danielle GRANDIN BAIN; Bernard THIERRY; Claude-Ange BELTRANDO; Léopold FELIO

### **Associations**

MIS; ASEPARG

### **Prévention Sécurité**

Gendarmerie de Brignoles; Pompiers de Brignoles; UIISC7; Police Municipale de Brignoles



**Acteurs Culturels**

Andrée GIUGNI; Bruno AGUILLON; Gérard DESPREZ; Françoise DASTREVIGNE; Emmanuel LAUTIER; Caroline BROTONS; Isabelle FOURNIER; Fabienne LACROIX; Eric BLANCO

**Référents des Comités de Quartiers**

Comité de Quartier Ouest; Comité de Quartier Est

**Jeunes de Brignoles**

Vincent CECCHINI; Abdelhak BOUTRIF; Sylvie BOURRELY; Yann DUVAL; Grégoire TARRET; Sophien SADALLAH

**Proviseurs des Lycées**

OGEC Jeanne d'Arc; Monsieur NAPOLITANO

**Représentants Culturels**

Père Arnaud

**Transport et Circulation**

Manelle BERGAOUI; Vinci Park

**Cinéma**

Groupe Pathé à Paris

**Banques**

Société Générale; Crédit Agricole; Crédit Mutuel

**Mairie**

Richard IDELOVICI; Béatrice SCIANNAMEA; Cédric OMET; Emilie VALEANI; Antoine DUNAN; David MOREL; Nicolas GASS; Laura BARACCO; Christophe BARLE; Yassine KECHITE; Marie-José REMBADO; Nathalie D'ALEXIS; Vincent CHAMPENOIS; Cécile LAGET; Laurent GRANDET; Christine SABATTIER

## Le Panel

### **Fabrice Carbonel, Nice, France**

Bénéficiant de nombreuses expériences professionnelles dans de nombreux secteurs d'activité, Fabrice a su développer un bon niveau de compréhension des besoins et attentes des entreprises en matière de mobilité durable. En 1998, il crée la société URBAN CAR qui propose à ses clients des solutions de mobilité alternatives comme l'Autopartage ou le covoiturage, à destination des entreprises et des collectivités, propositions dans lesquelles sont inclus une offre assez large de véhicules électriques (allant du VP au VUL). A la suite de collaborations entre URBAN CAR et INEO, Groupe GDF SUEZ, Fabrice choisit de rejoindre la Direction Stratégie Développement d'INEO, pour prendre en charge le développement commercial du groupe dans le domaine des nouvelles mobilités.

Actuellement, il travaille sur de nombreux projets tant pour le compte de collectivités territoriales que de grands institutionnels (industrie et tertiaire).

### **Maurice Charrier, Lyon, France**

Élu au conseil municipal de Vaulx-en-Velin en 1977, adjoint à l'urbanisme de 1977 à 1983, il devient premier adjoint en 1983. Maire de Vaulx-en-Velin depuis le 16 décembre 1985, réélu en 1989, en 1995, en 2001 et 2008. Démission de son poste de Maire en avril 2009 mais reste Conseiller Municipal, Vice-président du Grand Lyon. Conseiller Général du Rhône de mars 1992 à mars 2004. Conseiller du Grand Lyon (Courly), il a occupé de septembre 1995 à mars 2001 le poste de Vice-président de la Communauté Urbaine de Lyon chargé de l'Urbanisme Commercial. De mars 2001 à décembre 2003, il est Vice-président de la Communauté Urbaine de Lyon chargé de la Politique de la Ville. Depuis janvier 2004, il est Vice-président de la Communauté Urbaine de Lyon chargé de l'Urbanisme et de la Politique d'Aménagement du Territoire. Vice-président de l'INTA, délégué secteur Europe. Depuis avril 2008, Vice-président du Grand Lyon, en charge de la Politique de la Ville et de la Cohésion sociale. Membre du Bureau du Conseil National des Villes.

### **Adolfo Chaúton, Cáceres, Espagne**

Géographe et sociologue urbain, facilitateur en innovation sociale. Adolfo est fondateur du laboratoire de développement durable de l'Estrémadure engagé dans la mise en œuvre d'actions sur le territoire fondées sur l'intégration des technologies de la communication et de l'action sociale. Il est l'auteur du programme d'aménagement culturel de la ville de Cáceres – Cáceres Creativa.

### **Abdelmalek Fizazi, Rabat, Maroc**

Conseil auprès de la direction générale de l'Agence pour le développement économique de l'Oriental au Maro, Abdelmalek a été chef de la division des études et de la prospection à la Société d'Aménagement Ryad où il a accompagné toute l'action de marketing et de commercialisation de ce grand projet urbain. Abdelmalek a été professeur d'histoire et géographie. Après une formation en histoire de l'Art et archéologie islamique à Paris, il intègre le ministère des Affaires Culturelles où il assure successivement la responsabilité du service de l'archéologie islamique puis la direction du service des Musées. Au cours de cette période, il représente le Maroc dans plusieurs instances internationales, dont la société des archéologues arabes, le Comité pour le retour des biens culturels de l'UNESCO, l'ICCROM spécialisé dans la restauration des biens culturels mobiliers et immobiliers. Abdelmalek a été membre de l'équipe d'appui chargée du plan d'aménagement de la vallée du Bouregreg. Il a contribué à l'élaboration de plans des collections sur le Patrimoine et la Culture marocains et a publié de nombreux articles sur tous ces thèmes. Il fournit une mission de conseil en culture et communication à l'Agence de l'Oriental du Maroc depuis de 2006. Il a organisé pour le compte de cette Agence un « Festival de Cultures Immatérielles Méditerranéennes » à Nador en 2007, pérennisé par le tissu associatif de ce *port-fenêtre* de la Région sur la Méditerranée; accompagne l'appui de l'Agence à l'action culturelle dans la Région et sa contribution à la réalisation d'infrastructures culturelles (bibliothèques, centres culturels...). Assure depuis mai 2011 l'étude du projet de "Parc Muséologique de Site Minier" de Jérada- Hassi Blal.

### **Alexandra Gesta, Guimarães, Portugal**

Née à Porto, Alexandra Gesta est diplômée d'architecture avant de commencer une carrière publique auprès de la municipalité de Guimarães en 1980. Responsable du programme de rénovation de la partie historique de la ville. Son travail a reçu plusieurs prix nationaux et internationaux: Europa Nostra, le prix national d'architecture, le prix de réhabilitation – Associação dos Arquitectos Portugueses, Real Fundação de Toledo's Award, Prix 'Imagem da Cidade' – Ministério do Ambiente. L'inscription par l'Unesco du centre historique de Guimaraes au patrimoine mondial de l'Humanité consacre son travail et celui de son équipe. Alexandra est adjointe au maire en charge des services techniques et de la rénovation urbaine ; elle anime le projet urbain "Guimaraes, capitale européenne de la Culture 2012".

### **Breda Mihelic, Ljubljana, Slovénie**

Directrice de l'Institut d'Aménagement de Slovénie, Breda Mihelič a un doctorat en architectural et histoire de l'urbanisme. Ses travaux portent en particulier sur la morphologie urbaine, les typologies architecturales et les méthodes de la réhabilitation urbaine et de la sauvegarde du patrimoine. Elle a été chercheur invité à INHA de Paris et à Venise. Pendant 10 ans, Breda a conduit la politique de rénovation urbaine et de conservation du patrimoine bâti de Ljubljana; puis 6 ans comme conservateur à l'Institut de protection du patrimoine culturel et naturel de Ljubljana. De 1999 à 2006 elle a été coordinateur national pour l'aménagement auprès du ministère de l'Education, Science et Sport. Breda a collaboré à de nombreux projets internationaux : itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, archéologie industrielle, exposition internationale sur Mythos Grossstadt: Architektur und Stadtbaukunst in Zentraleuropa, Reurban Mobil dans le cadre du 5<sup>ème</sup> programme cadre de recherche de l'Union Européenne, Art Nouveau in Progress and Art Nouveau & Society. Breda Mihelič préside le réseau international Réseau Art Nouveau

### **Martti Preem, Tallinn, Estonie**

Martti Preem est depuis 2005 architecte et chef du département planification stratégique de la ville de Tallinn. Il a été architecte des Universités de Tartu et de Parnu, architecte en chef des villes de Tartu et Parnu. Il a travaillé sur les schémas de rénovation des centres anciens et historiques de Tartu et de Tallinn. Il a été architecte des bâtiments historiques auprès de l'Institut national des bâtiments culturels d'Estonie.

### **Ricardo Rodrigues, Guimarães, Portugal**

Guimarães, 1977. Architecte, Ecole d'Architecture de Porto. Ricardo travaille comme architecte municipal, à la mairie de Guimarães depuis 2001. De 2001 à 2009, il a été membre de l'équipe chargée de coordonner la réhabilitation du centre-ville de Guimarães, à savoir son centre historique qui a été, en 2001, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. En même temps, il était en charge de développer la gestion urbaine, l'urbanisme, le design (des bâtiments et espaces publics). Depuis 2009 il dirige, dès sa création, le MAPa2012, équipe municipale dont la mission est la continuation, dans un esprit intégré et cohérent, du processus de réhabilitation du centre historique et de la zone tampon (61 ha.) avec le reste de la municipalité (24.100 ha.). Il est régulièrement invité par les universités portugaises et étrangères, afin de partager son expérience professionnelle.

### **Pablo Samaniego, San Sebastián, Espagne**

Pablo est architecte associé dans l'agence Samazuzu. Diplômé de l'ETSAB de Barcelone. Spécialité Projet, Urbanisme et Histoire en 1992, il crée à Barcelone la société Sart architectes avec Francisco Zuzunaga Camargo pour l'élaboration de divers projets et concours. En 2000, ils ouvrent leur agence d'architecture à Saint-Sébastien, Gipuzkoa. En 2009, lauréat de la procédure pour le pilotage, la gestion, et l'assistance technique et la coordination générale du lancement du concours pour le plan directeur de la baie de Pasajes, Gipuzkoa. En dehors de son agence, Pablo a de nombreuses activités universitaires : en 2001 il est Visiting Professor à l'université d'architecture d'U.C.D University college Dublin. En 2010, il est jury du projet de fin d'études Los Angeles-Barcelona à l'École d'Architecture de l'Université Internationale de Catalogne. Visiting Professor à l'atelier de L'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux ayant comme motif la Biennale d'Architecture de Bordeaux " AGORA 2005-2006", sous le thème de développement urbain de l'aire Bordeaux-Bastide.

Jury de dernière correction de projets dans le cadre du programme « A Commuting Device » au Dublin Institute of Technology, Dublin School of Architecture, Department of Architecture and Urban Design. Jury de dernière correction de projets « Houses with Parametric Design » dans le cadre du programme de Master «Digital Tectonics Research Studio», à l'Institut d'Arquitectura Avançada de Catalunya, Barcelona.

#### **Saïd Yahiaoui, Vaulx-en-Velin, France**

1<sup>er</sup> adjoint de la ville de Vaulx en Velin chargé des finances et du développement économique et commercial; Saïd est également maître de conférences, université Lumière Lyon 2. Enseignements à la faculté de Sciences Economiques et Gestion, à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon et à l'Institut d'Urbanisme de Lyon.

#### **Michel Sudarskis, La Haye, Pays-Bas**

Michel Sudarskis a commencé sa carrière dans les *services extérieurs du ministère des Finances*, en charge de la politique régionale de la région parisienne. Puis il a rejoint à Milan l'*Institut international de gestion de la technologie* comme responsable de la politique de transferts technologiques pour le développement urbain. Pendant plus de dix ans Michel Sudarskis a animé les programmes civils de coopération scientifique, environnementale et sur les enjeux de la société moderne de l'*OTAN* à Bruxelles. Comme secrétaire général de l'association internationale du développement urbain – *INTA* – à La Haye, il anime le programme d'échange et de transfert de savoir-faire dans la plupart des domaines du développement urbain : villes nouvelles, régénération urbaine, mobilité, stratégies métropolitaines, clusters, créativité et innovation pour la ville, logement et service urbains, urbanisme durable, financement du développement urbain, rénovation des centres historiques, tourisme et loisirs comme leviers de développement et de l'intégration urbaine, etc. Michel Sudarskis est docteur en sciences politiques, Dess d'économie et a reçu de nombreux prix universitaires en statistiques et en économie.

#### **Christine Lor, Paris, France**

Conseillère du Président de l'*INTA*, déléguée *INTA* pour la France, et les pays de la Méditerranée. Diplômée de Lettres modernes de l'Université de Grenoble, Christine a commencé sa vie professionnelle à l'Éducation Nationale puis elle a rempli différentes missions dans une grande collectivité territoriale, où elle a travaillé pour les élus maîtres d'ouvrage au service des usagers et des collectivités, en relation avec les maîtres d'œuvre et entreprises de construction, pour l'élaboration et la réalisation d'un programme d'investissement public, construction et rénovation d'équipements, de plus de 3 milliards d'euros. Elle a ensuite rejoint la RATP où elle a été en charge des relations institutionnelles et partenariat au Cabinet du Président (parlements français et européen - associations) puis de la communication de la Direction Générale du Développement et de la politique de la ville. Elle a enfin conseillé le Directeur Général au Développement du Groupe RATP (la RATP et ses filiales d'ingénierie (*Systra*) et d'exploitation / maintenance des systèmes de transport en commun). Dans son dernier poste, Christine Lor était en charge des relations avec les acteurs économiques pour faire aboutir les grands projets d'infrastructure de transport de la RATP, notamment dans le cadre du Grand Paris. Elle a ainsi acquis une bonne connaissance des systèmes de gouvernance, à tous les niveaux, et du management des projets. Son intérêt pour l'architecture et l'aménagement lui ont valu d'être élue présidente d'une École d'architecture parisienne. Elle a également été élue municipale en ville nouvelle.

#### **Lola Davidson, La Haye, Pays-Bas**

Lola Davidson est coordinatrice des Programmes au sein du Secrétariat International de l'*INTA*. Diplômée d'urbanisme et d'aménagement, Lola a également une maîtrise en géographie humaine et une maîtrise en Mathématiques appliquées et sciences sociales. Lola Davidson a travaillé en cabinet d'architecte sur les centralités métropolitaines, sur la politique foncière, le logement spontané et les espaces publics dans les quartiers précaires. Elle a piloté une étude comparative – France, Pays-Bas et Roumanie - sur le renouvellement urbain, la mixité sociale et le développement durable, et a été chef de projet sur les transports en mode doux dans la ville de Nanterre.

**Iain Whyte, St Germain en Laye, France**  
Interprète spécialisé dans les questions urbaines.